



REVUE DE PRESSE DU 20/10/2016

- 1- Le FMI a confirmé, dans son dernier rapport, le ton quelque peu optimiste qu'il a eu lors de son avant-dernier rapport, sur l'Algérie. Le document rendu public, hier, et qui traite de la situation financière des pays de la région Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan(Moanap), réactualise ses informations recueillies sur l'Algérie. Le FMI note, en effet, dans son rapport, l'adoption par l'Algérie d'un nouveau Code des investissements. Pour l'institution de Bretton Woods, cela aura pour effet direct, une hausse des investissements directs étrangers.

- 2- Sur la base de la publication des comptes annuels d'une quarantaine de concessionnaires ayant procédé à leur publication pour l'année 2015, le chiffre d'affaires de la filiale automobile s'est établi à plus de 528 milliards de dinars contre plus de 618 milliards de dinars, en 2014, (et 714 milliards de DA en 2013). Plus de la moitié des concessionnaires, représentant différentes marques de voitures, ont vu leur chiffre d'affaires enregistrer des baisses allant de 10% à 76%.

- 3- Le coup d'envoi de la 13ème édition du Salon international du Bâtiment, du Logement, des Matériaux de construction et des Travaux publics Batiwest Logibat 2016, a été donné, hier, en présence du wali d'Oran M. Abdelghani Zaâlane, du président de l'APW, de la mission économique auprès de l'ambassade de Pologne à Alger et des autorités locales. Quelque 260 exposants nationaux et étrangers prennent part à cette édition qui se tiendra, jusqu'au 24 octobre prochains, au Palais des Expositions d'Oran.

- 4- Les 13 syndicats composant le front pour la retraite proportionnelle, ne comptent pas faire machine arrière, revigorés par la mobilisation dite «importante» des travailleurs de différents secteurs lors du dernier mouvement de grève de deux jours les 17 et 18 du mois courant, ils sont décidés à entamer une nouvelle aventure avec une grève de deux jours les 24 et 25 du même mois pour mettre le gouvernement dans l'embarras.



- 5- Bonne nouvelle pour les bénéficiaires de l'AADL. Le projet de loi de finances 2017 (PLF 2017) prévoit la réduction de la période nécessaire pour la rétrocession d'un logement de type location-vente (AADL) en la ramenant de cinq ans actuellement à deux ans.

- 6- Selon l'attachée de presse de l'ambassade de France en Algérie, des clarifications sont nécessaires pour rejeter les rumeurs mettant en cause TLSContact. «Des accusations infondées circulent actuellement à l'encontre de TLSContact, prestataire d'externalisation des services des visas pour le compte des consulats généraux de France en Algérie à Alger, Oran et Annaba, a indiqué l'ambassade de France en Algérie. Ces rumeurs de malversations et de non transmission par TLSContact de certains dossiers aux différents consulats généraux, propagées à la suite d'un SMS abusivement attribué au chef du service des visas du consulat général de France à Oran, sont parfaitement fausses, est-il ajouté.

- 7- Sept abris pour terroristes et deux bombes artisanales ont été détruits mardi lors d'une opération de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone de Ouestili, dans la wilaya de Batna, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.



A lire :

Concessionnaires automobiles: Baisse du chiffre d'affaires mais pas pour tous

En dépit du tour de vis des autorités pour réguler les importations de véhicules et limiter leur incidence financière sur le niveau global des importations algériennes, les principales firmes automobiles installées en Algérie, à travers leurs concessionnaires, continuent de faire des bénéfices.

Crise ou pas crise, les grands constructeurs européens, allemands et asiatiques cartonnent sur le marché national des véhicules. Selon le Centre national du registre de commerce (CNRC), le chiffre d'affaires global des concessionnaires de véhicules a enregistré, cependant en 2015, sa première baisse (-14,5%) dans le sillage de l'introduction des nouveaux mécanismes régissant cette activité, c'est-à-dire la licence d'importation et le système des quotas attribués par le ministère du Commerce.

Sur la base de la publication des comptes annuels d'une quarantaine de concessionnaires ayant procédé à leur publication pour l'année 2015, le chiffre d'affaires de la filière automobile s'est établi à plus de 528 milliards de dinars contre plus de 618 milliards de dinars, en 2014, (et 714 milliards de DA en 2013). Plus de la moitié des concessionnaires, représentant différentes marques de voitures, ont vu leur chiffre d'affaires enregistrer des baisses allant de 10% à 76%.

Mais, une quinzaine d'autres concessionnaires ont par contre, enregistré une hausse continue de leur chiffre d'affaires et leurs bénéfices, dans une fourchette allant de 0,3% et 28%. Dans cette catégorie, il y a en particulier le couple Renault-Nissan qui a enregistré le plus de perte de chiffre d'affaires et une baisse de ses bénéfices.

Le chiffre d'affaires (CA) de Renault a baissé, en 2015, à 106,02 mds de DA contre 102,8 mds de DA en 2014, enregistrant ainsi un résultat net en baisse de 198,5 millions de dinars contre un bénéfice de 996,05 millions de DA en 2014.

Nissan a également enregistré un recul de son CA à 15,29 mds de DA en 2015 contre 14,5 mds de DA en 2014, enregistrant une perte de 256,29 millions de DA contre un bénéfice de 36,46 millions de DA en 2014. Diamal, représentant le modèle américain Chevrolet, est également dans le rouge, avec un CA de 8,15 Mds de DA en 2015 (26,3 mds de DA en 2014), enregistrant une perte de 1,1 md de dinars.

Par contre, Peugeot, GM, Mercedes, Sovac (Volkswagen, BMW), Hyundai, Kia, Toyota, restent largement dominants sur le marché national des véhicules, et enregistrent des scores, en nette hausse, en dépit des restrictions et de la mollesse du marché.

La marque au Lion a enregistré pour la même période, un CA de 57,5 mds de dinars (57,3 mds de DA en 2014) pour un bénéfice de +315,6 millions de dinars (+47,7 millions de DA en 2014). SOVAC, a, quant à lui, réussi à faire remonter son bénéfice, même si son CA a baissé en 2015 à 64,4 mds de DA (95,8 mds de DA en 2014), engrangeant un résultat net de +682,7 millions de DA (-2,2 mds de DA en 2014).



Plus globalement, les importations de véhicules, en 2015, ont fléchi de 31,3% à 265 mds de DA, soit 3,14 mds de dollars contre plus de 315 mds DA (5,7 mds de dollars), en 2014. Pour autant, l'introduction de la licence d'importation n'a pas eu un effet négatif sur les rendements de plusieurs concessionnaires, qui ont au contraire réalisé de bons scores financiers.

La raison en est que même s'il n'y a pas eu beaucoup de voitures importées et donc vendues, la hausse généralisée, et dénoncée par l'association des consommateurs, des prix pratiquée par les concessionnaires leur a permis de réaliser des gains substantiels.

Le retard dans l'octroi des licences d'importation mis par les autorités a fait que les stocks de beaucoup de concessionnaires ont été vendus avec des marges de prix plus élevées. Dès lors, même si le CA a baissé d'une manière générale, les résultats d'exploitation de la filière sont positifs et le bénéfice global dégagé est de plus de 7,82 milliards de DA (contre un bénéfice de 6,2 mds DA en 2014). Sur les 37 concessionnaires, 11 ont enregistré des déficits, alors qu'a eux seuls, Renault, Hyundai, Sovac, GM Trade, Peugeot et Toyota ont réalisé 61% des importations d'automobiles, en 2015, avec un montant de plus de 192 mds de DA.

Les licences d'importation de véhicules, au même titre que le ciment, le rond à béton, ont été introduites en 2016 par le ministère du Commerce.

-FIN-